

Délibération affichée à l'Hôtel de Ville  
et transmise au représentant de l'État  
le 21 novembre 2018

## **CONSEIL DE PARIS**

### **Conseil Municipal**

#### **Extrait du registre des délibérations**

-----

**Séance des 14, 15, 16 et 19 novembre 2018**

**2018 DVD 89** Parc de stationnement Goutte d'Or (18e) - Avenant n°4 à la convention de concession.

**M. Christophe NAJDOVSKI, rapporteur**

-----

**Le Conseil de Paris, siégeant en formation de Conseil Municipal,**

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT) et notamment les articles L 2511-1 et suivants et L 1411-1 et suivants ;

Vu la convention de concession pour la construction et l'exploitation du parc de stationnement "Goutte d'Or" à Paris 18e en date du 18 janvier 1989 et ses avenants n°1 du 28 septembre 1989, n°2 du 21 décembre 1998 et n°3 du 18 juillet 2006 ;

Vu le projet de délibération du 30 octobre 2018, par lequel Madame la Maire de Paris demande l'autorisation de signer avec la société SAEMES l'avenant n° 4 à la convention de concession du 18 janvier 1989, qui a pour objet définir les conditions financières de prise en charge par la Ville des travaux supplémentaires visant à modifier un des accès et à renforcer la sécurité dans le parc de stationnement Goutte d'Or à Paris 18e ;

Vu l'avis du Conseil du 18e arrondissement en date du 5 novembre 2018 ;

Sur le rapport présenté par Monsieur Christophe NAJDOVSKI au nom de la 3ème Commission,

Délibère :

Article 1 : Madame la Maire de Paris est autorisée à signer avec la société SAEMES l'avenant n° 4 à la convention de concession du 18 janvier 1989, qui a pour objet définir les conditions financières de prise en charge par la Ville des travaux supplémentaires visant à modifier un des accès et à renforcer la sécurité dans le parc de stationnement Goutte d'Or à Paris 18e, annexé à la présente délibération.

Article 2 : La dépense correspondante sera imputée au chapitre 20, nature 2042, rubrique 821, mission 90010 – 190 du budget d'investissement de la Ville de Paris.

**La Maire de Paris,**



**Anne HIDALGO**